

CHARTRE DE L'ÉCOLE DE SECHERON

Nous, enfants et adultes, venons à l'école pour grandir et apprendre ensemble dans le respect de soi, de l'autre et de l'environnement.



REGLEMENT DE L'ECOLE DE SECHERON*

1. Je respecte tous les adultes qui travaillent dans l'école :

- Je leur obéis et je suis poli(e) avec eux.



2. Je respecte les petits et les grands :

- J'ai une attitude aimable par mes propos et par mes gestes.
- J'évite la bagarre, je règle mes problèmes en discutant ou avec l'aide d'un adulte.
- Je marche silencieusement afin de respecter les classes qui travaillent.



3. Je respecte le matériel et les espaces communs :

- Je prends soin de mes affaires, du matériel appartenant aux autres.
- Je garde mon école propre et en bon état : notamment vestiaires, couloirs, préau, toilettes, décorations...



4. Je veille à ma propre sécurité et à celle des autres :

- Durant la récréation, je reste dans les limites du préau.

5. Je respecte les règles de vie des différents lieux scolaires :

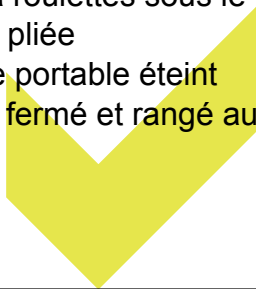
- Je me réfère aux panneaux explicatifs.



6. Je viens à l'école avec une tenue décente

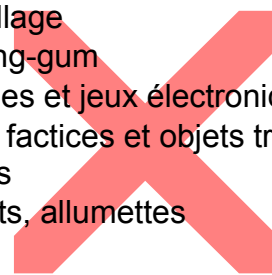
TOLERANCE

- planche à roulettes sous le bras
- trottinette pliée
- téléphone portable éteint
- parapluie fermé et rangé au vestiaire



INTERDICTION

- maquillage
- chewing-gum
- consoles et jeux électroniques
- armes factices et objets tranchants ou pointus
- briquets, allumettes



L'école décline toute responsabilité en cas de dégâts, perte ou de vol des objets personnels.

* Les dessins de ce règlement proviennent du site <http://dangerecole.blogspot.ch> et sont utilisés avec l'aimable autorisation de l'auteur.

LES SANCTIONS

Tout adulte travaillant dans l'établissement est susceptible de sanctionner un comportement inadéquat.

L'élève qui transgresse une règle reçoit :

- Un carton jaune : **AVERTISSEMENT**

Le deuxième carton jaune se transforme en carton orange.

La récidive pour avoir un carton orange doit être faite dans le délai de deux semaines à partir de la première transgression.

- Un carton orange : **AVIS AUX PARENTS**

L'élève doit recopier la ou les règle(s) qu'il a transgressées.

En cas d'une accumulation de 4 cartons oranges durant l'année, les parents seront convoqués à l'école par l'enseignant et/ou le directeur.

- Un carton rouge : **INFRACTION GRAVE**

L'élève le reçoit dans l'instant en cas de transgressions plus graves telles que violence physique ou verbale, insolence et atteinte aux biens. Il est ensuite convoqué avec ses parents par le directeur qui décide de la sanction applicable en fonction de la gravité de la situation, du contexte et de la récidive.

Ce dernier peut alors prendre la décision :

- d'un travail à effectuer en lien avec l'acte commis,
- d'une retenue,
- d'une exclusion temporaire des cours.

Nom : _____

Prénom : _____

Classe : _____ Degré : _____ Date : _____

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter.
Dans le cas contraire, je me plierai aux sanctions qui me seront données.

Signature de l'élève : _____

Je / Nous soussigné(s) parents de _____

avons pris connaissance du règlement de l'école de Sécheron et des conséquences en cas de non-respect de ce dernier.

Nous rappellerons à notre enfant qu'il doit se conformer à ces règles, ce qui lui permettra de vivre à l'école dans le respect, la sérénité et la sécurité.

Genève le : _____ Signature(s)